

Phonologie, Master LFA

Professeur : André THIBAUT

Semaine 11

Contenu du cours : Les voyelles antérieures moyennes arrondies ([ø] et [œ]) ; la confusion entre [œ] et [ɔ] ; le problème du schwa ([ə]).

0. Introduction

Cette semaine, nous allons parler de trois sons qu'il convient de traiter ensemble, car ils présentent plusieurs cas de confusion, tant du point de vue de leurs réalisations phonétiques que de celui de leur valeur phonologique.

Il s'agit des voyelles antérieures moyennes arrondies [ø] et [œ], qui dans le trapèze vocalique du français occupent la même place, respectivement, que le [e] et le [ɛ], à cette différence près qu'elles s'articulent avec arrondissement labial, ce qui n'est pas le cas de [e] et [ɛ] ; pour commencer, et pour simplifier, on dira que [ø] est la voyelle qu'on entend dans le mot <feu>, alors que [œ] est la voyelle du mot <œuf>.

Quant au schwa (c'est ainsi qu'on l'appelle techniquement en phonétique ; ce terme vient d'un mot hébreu signifiant « rien ; vide »), qu'on transcrit [ə] en alphabet phonétique international, c'est la voyelle qu'on entend (en théorie !) dans les pronoms personnels de la phrase suivante : <je te le dis>. On verra tout à l'heure que l'existence du schwa en français (dont le nom même pose des problèmes : *e* muet, caduc, instable, etc.), autant comme réalité phonétique que phonologique, n'est pas sans poser de sérieux problèmes.

1. Les voyelles antérieures moyennes arrondies ([ø] et [œ])

Mais revenons d'abord à nos voyelles antérieures moyennes arrondies, dont nous allons d'abord nous demander quelle en est la répartition selon les contextes phonétiques, dans la structure syllabique du mot, pour ensuite tenter de déterminer si nous avons affaire à deux phonèmes, avec éventuellement des contextes de neutralisation, ou seulement à deux variantes combinatoires d'un seul phonème.

Je précise que nous allons considérer des sources documentant l'usage en français « non méridional », comme disent certains auteurs, c'est-à-dire l'usage neutre de la moitié septentrionale de la France. Le français du sud ne se comporte pas nécessairement de la même manière dans son traitement des voyelles qui nous intéressent (nous y reviendrons). Le français de la grande région lyonnaise ainsi que le français de Suisse romande se distinguent eux aussi dans leur façon de traiter ces deux voyelles ; nous n'en tiendrons pas compte ici.

1.1. Contextes de variantes combinatoires (distribution complémentaire)

1.1.1. Contextes monopolisés par [ø]

Commençons par les contextes où il semble qu'on ne puisse rencontrer que la voyelle semi-fermée, c'est-à-dire celle que l'on transcrit [ø].

- C'est le cas de la position finale absolue en syllabe ouverte : <feu> [fø], <mieux> [mjø], <bleu> [blø], etc. (Nous verrons plus tard qu'une certaine interprétation du schwa dans ce contexte phonétique peut compliquer les choses.)
- C'est aussi le cas de toutes les syllabes se terminant par le son [z], qu'elles soient finales ou intérieures : <creuse> [kʁøz], <heureusement> [øʁøz'mɑ̃].
- On remarque la même chose avec les syllabes se terminant en [t], cas pour lequel il n'existe que de très rares exemples, tous prononcés avec [ø] : <meute> [møt], <émeute> [e'møt].

1.1.2. Contextes monopolisés par [œ]

Passons ensuite aux contextes où il semble qu'on ne puisse avoir que la voyelle semi-ouverte, celle qui se transcrit [œ].

- C'est d'abord le cas de toutes les syllabes, qu'elles soient initiales, intérieures ou finales, se terminant par [ʁ] (qu'elles soient orthographiées <-eur> ou <-eure>, voire <-eurre>) : <bonheur> [bɔ'nœʁ] ; <heure> [œʁ] ; <beur> (verlan de *arabe*) [bœʁ] ; <beurre> [bœʁ] ; <leurre> [lœʁ], etc.
- C'est aussi le cas de toutes les syllabes fermées par la consonne [f] : <œuf> [œf] ; <veuf> [vœf] ; <teuf> (verlan de *fête*) [tœf] ; <meuf> (verlan de *femme*) [mœf].¹
- Parallèlement, on constate la même chose avec [v] final : <veuve> [vœv], <preuve> [pʁœv], <fleuve> [flœv], etc.
- On ne peut avoir que [œ], et jamais [ø], dans les syllabes se terminant en yod : <écureuil> [eky'ʁœj] ; <feuille> [fœj] ; <Montreuil> [mɔ̃'tʁœj].
- Enfin, les groupes consonantiques [-bl] et [-vʁ] conditionnent eux aussi l'apparition du [œ] : <meuble> [mœbl] ; <œuvre> [œvʁ].

1.2. Contextes de variantes libres

Dans presque tous les autres contextes, les prononciations semblent alterner librement entre [ø] et [œ], selon les mots et les locuteurs. L'enquête d'H. Walter portant sur 17 témoins de la grande région parisienne révèle un grand nombre d'hésitations dans nombre de contextes, ce qui signifie que dans ces positions il n'y a pas lieu de poser l'existence d'une opposition phonologique, ni même de tirer des conclusions sur la distribution complémentaire des allophones, puisqu'ils se répartissent d'une façon qui semble aléatoire. On parlera donc à ce moment-là de variantes libres, et non de variantes combinatoires. Quelques exemples de positions qui illustrent ce phénomène :

1.2.1. En syllabe non finale ouverte

- <dégueuler> a été prononcé par 7 témoins avec [ø], mais par 10 témoins avec [œ]. Ici, il n'est pas superflu de se livrer à une petite analyse morphologique pour comprendre cette hésitation. La prononciation avec [œ] vient probablement du fait que les locuteurs rattachent ce dérivé à sa base, c'est-à-dire le substantif *gueule*, qui se prononce de toute façon avec [œ]. En revanche, la prononciation avec [ø] peut être expliquée par

¹ La verlanisation des mots se terminant par un -e graphique (*fête*, *femme*, *arabe*) ou par une consonne occlusive finale (*flic*, *mec*) est riche d'enseignement sur l'étroite parenté qui existe entre [œ] et ce que l'on suppose être [ə], ainsi que sur l'existence virtuelle du schwa après toute consonne finale, indépendamment de la graphie, dans les représentations mentales sous-jacentes des sujets parlants.

métaphonie, ou par une syllabation en syllabes ouvertes où notre son est perçu par le locuteur comme se trouvant en position libre : dé-gueu-ler. La syllabation ouverte favorise une prononciation [ø] (en fin de mot, c'est même la seule possible).

- Quant à «rajeunir», on remarque une hésitation parallèle : 7 témoins le prononcent avec [ø], 10 avec [œ] (mais pas du tout les mêmes que pour «dégueuler»). Ici encore, l'analyse morphologique suggère que les prononciations avec [œ] renvoient à *jeune*, qui est la base à partir de laquelle le dérivé *rajeunir* a été créé, alors que les prononciations avec [ø] sont le résultat d'une métaphonie ou d'une syllabation ouverte.
- Il y a toutefois des mots qui remportent l'unanimité : «calfeutrer» est prononcé par tous les témoins avec [ø] fermé (il est vrai que le mot dérive d'un croisement avec *feutre*, dont la voyelle est fermée), alors que «neuvième» n'apparaît qu'avec [œ] (mais il est évidemment perçu comme un dérivé de «neuf», dont la voyelle est obligatoirement ouverte en raison du -f final).
- Enfin, il faut souligner encore une fois le fait que l'existence d'une voyelle intermédiaire entre [ø] et [œ] n'est jamais envisagée dans la plupart des ouvrages, alors qu'une telle prononciation est tout à fait possible.

1.2.2. En syllabe non finale fermée

- «bégueulerie» a été prononcé avec [ø] par 5 témoins, mais avec [œ] par 13.² La prononciation ouverte rapproche ce dérivé de sa base dérivationnelle ; la prononciation fermée est peut-être favorisée par la position atone, mais on ne peut évoquer ici la syllabation ouverte (le mot est à syllaber ainsi : [be gœl ɛi]).
- Inversement, «beuverie» a été prononcé 12 fois avec [ø], et seulement 5 fois avec [œ]. On ne voit pas ici ce qui a pu provoquer la prononciation fermée (si la séquence «beuve-» apparaissait seule, comme c'est le cas dans le nom propre *Sainte-Beuve*, elle se prononcerait certainement avec une voyelle ouverte, en raison de la régularité que nous avons mentionnée auparavant, cf. *veuve*, *preuve*, *fleuve*, etc.).
- En revanche, «effeuillement» a été prononcé par tous les témoins avec voyelle ouverte [œ], ce qui est en accord avec la base dont il dérive, «feuille» [føɛj].
- Quant à «veulerie», qui dérive de «veule» [vøl], la grande majorité des témoins (14 sur 17) maintient le timbre fermé et prononce [vølkɛi].

On constate donc que les parentés morphologiques sont peut-être plus déterminantes pour la réalisation phonétique que la simple structure syllabique du mot ; toutefois, elles ne sont pas toujours assez fortes pour empêcher l'apparition de prononciations apparemment libérées du joug de la morphologie.

1.3. Contextes d'opposition phonologique

Jusqu'à maintenant, nous n'avons vu que des contextes où la répartition de [ø] et de [œ] était complémentaire ou libre ; y a-t-il aussi des contextes où l'alternance entre ces deux sons est en même temps possible et distinctive ? Nous allons voir que de tels contextes existent, ce qui nous oblige donc à poser l'existence de deux phonèmes distincts (/ø/ et /œ/), mais ils sont extrêmement rares et donnent lieu à un nombre très limité de paires minimales. Les contextes en question sont les suivants :

² Comme 13 et 5 font au total 18, l'un des 17 témoins doit avoir donné deux réponses.

- En syllabe finale fermée par [l] : <veule> (adjectif signifiant « faible, lâche, mou » en parlant d'une personne) se prononce [vø̃l], avec voyelle fermée, alors que <veulent> (forme conjuguée du verbe *vouloir*) se prononce [vœl], avec voyelle ouverte.
- En syllabe finale fermée par [n] : <jeûne> [ʒø̃n], avec voyelle fermée, et <jeune> [ʒœn] avec voyelle ouverte ; <foehn> « vent chaud et sec des Alpes suisses » [fø̃n] ~ <fun> [fø̃n] (anglicisme).

Cette dernière paire minimale, que vous ne trouverez nulle part dans les ouvrages habituels, met en scène des emprunts à d'autres langues (allemand et anglais), ce qui montre que même une opposition très peu rentable (on ne cite toujours que les mêmes deux paires minimales ci-dessus !) peut être vivante et servir de structure d'accueil à l'adaptation de mots étrangers.

1.4. Interprétation phonologique

Phonologiquement, on dira donc que dans toutes les autres positions nous avons affaire à une neutralisation de l'opposition, qui selon les contextes peut se réaliser obligatoirement comme [ø̃], obligatoirement comme [œ̃], ou librement comme l'un ou l'autre, selon les locuteurs et surtout selon la morphologie du mot. L'archiphonème correspondant peut être noté ainsi : /Ø̃/. Ajoutons qu'une articulation à mi-chemin entre l'un et l'autre est aussi bien sûr possible dans ces contextes de variation libre.

1.5. La variation régionale

Si l'on jette un coup d'œil aux réalisations que l'on peut rencontrer en province, le chapitre V de *La phonologie du français* d'H. Walter nous montre que la distinction phonématique entre la voyelle ouverte et la voyelle fermée n'existe pas partout, ou se réalise autrement.

- Sur le témoin du Pays Basque : « Le phonème unique /ø̃/ se réalise également comme une articulation intermédiaire entre [ø̃] et [œ̃]. De même que pour le phonème /o/, on a relevé quelques réalisations particulièrement ouvertes en finale absolue, par exemple, dans *peu* [pœ̃]. En finale couverte [= fermée], les réalisations sont généralement ouvertes [œ̃] : *neuve, jeune, club, heureuse*, avec une seule exception : *feutre* prononcé avec un [ø̃]. Il y a sans doute là un phénomène d'emprunt au système moyen parisien. » (p. 132)
- Sur l'informatrice du Roussillon : « Le système des voyelles orales se réduit à trois degrés d'ouverture [...] dans toutes les positions, c'est-à-dire que les oppositions [...] /ø̃/ ~ /œ̃/ ([...] *jeûne-jeune* [...]) n'existent pas pour elle. Les réalisations des phonèmes de 2^e degré sont plutôt fermées en syllabe finale absolue, et plus ouvertes en syllabe non finale libre : [...] *jeûne* se réalise [ʒœ̃nø̃]³, [...]. En syllabe finale couverte [= fermée], les réalisations sont toujours ouvertes : [...] *cœur* [kœ̃v], [...]. » (p. 136)
- Sur l'informateur de la Saintonge : « L'opposition /ø̃/ ~ /œ̃/ n'existe pas, et on trouve des réalisations [ø̃] en finale absolue, et [œ̃] partout ailleurs. Il faut signaler cependant *feutre* prononcé avec [ø̃]. Il s'agit probablement d'un emprunt à un usage différent⁴. » (p. 141)

³ Ici, H. Walter néglige de noter la position de l'accent, dont la notation est pourtant fondamentale, ce mot étant évidemment paroxyton (et non oxyton) dans la prononciation méridionale. Il aurait donc fallu noter [ʒœ̃nø̃], avec la petite apostrophe qui précède la syllabe tonique.

⁴ H. Walter veut parler ici de l'influence de la prononciation standard, telle que transmise par l'école.

- Sur l'informatrice du Morvan : « L'opposition /ø/ ~ /ø:/ : en syllabe finale couverte [= fermée], cette opposition se réalise de façon inconstante : alors que la voyelle longue a toujours le timbre fermé [ø:] (dans des mots comme *jeûne* ou *feutre*) la voyelle brève peut être réalisée soit comme un [ø] bref, soit comme une voyelle ouverte [œ] (*jeune* a été réalisé une fois avec [œ] et une fois avec [ø], *club* avec [œ], *œuvre* avec [ø]). La même situation se retrouve en syllabe non finale. » (p. 144).

On voit donc que dans trois régions sur quatre, l'opposition n'existe pas, et que dans l'une d'entre elles elle se réalise autrement, c'est-à-dire par une différence de longueur et non de timbre (ce qui est en fait la survivance d'un état de langue plus ancien). Là où elle n'existe pas, la répartition des deux allophones (le fermé et l'ouvert) a tendance à suivre le schéma suivant : voyelle fermée en syllabe finale ouverte, voyelle ouverte dans les autres contextes.

C'est ce que l'on remarque peut-être d'une façon particulièrement saillante dans la prononciation des Méridionaux, qui ont une voyelle ouverte dans des mots comme *heureuse* ou *meute*, contrairement à ce qui est le cas dans le nord. Cette prononciation ouverte est parfaitement parallèle à celle du phonème /o/, qui dans des mots comme *hausse* ou *haute* se prononce également dans le sud avec l'allophone ouvert ([ɔ]).

2. La confusion entre [œ] et [ɔ]

Il y a un autre phénomène en rapport avec les voyelles antérieures moyennes arrondies dont il convient de parler ici : il s'agit de l'antériorisation de [ɔ] qui peut aller jusqu'à faire coïncider cette voyelle avec [œ]. Ce phénomène, particulièrement bien attesté en français parisien, et qui s'entend encore aujourd'hui à des degrés divers, a été traité par André Martinet dans le chapitre XII du recueil *Le français sans fard* sous le titre « C'est jeuli, le Mareuc ! ».⁵ C'est ce que l'on peut entendre, par exemple, dans les mots suivants :

- <pomme> prononcé [pœm] au lieu de [pɔm] ;
- <bonne> prononcé [bœn] au lieu de [bɔn] ;
- <étouffe> prononcé [etœf] au lieu de [etɔf] ;
- <cloche> prononcé [klœʃ] au lieu de [klɔʃ].

Du point de vue diatopique, ces prononciations sont considérées comme parisiennes plutôt que provinciales ; du point de vue diastratique, elles sont considérées comme populaires ou vulgaires. On pourrait peut-être ajouter que du point de vue diachronique, elles sont aujourd'hui vieillies (mais s'entendent encore). S'étant posé la question de la cause structurale de cette évolution, Martinet propose de l'expliquer comme une tentative de bien différencier les mots avec /ɔ/ des mots avec /a/ postérieur, cette voyelle étant souvent prononcée dans l'accent parisien populaire d'autrefois avec arrondissement labial (on note ainsi ce son : [ɒ]). En d'autres mots, pour bien distinguer *homme* de *âme*, ou *pomme* de *pâme*, ou *pote* de *pâte*, ou *poli* de *pâli*, la langue aurait par réflexe antériorisé le [ɔ] pour le différencier plus clairement du [ɒ]. Vous allez me dire que c'est une façon de tomber de Charybde en Scylla, puisque pour éviter une confusion on en crée une autre ; mais il se trouve qu'il y a beaucoup plus de paires minimales à préserver avec [ɒ] qu'avec [œ] (il n'existe pas de mots */œm/, */pœm/, */pœt/ ou */pœli/ : le chemin était donc libre pour l'antériorisation de [ɔ]). Il n'y a guère que dans les

⁵ Il s'agit de la reproduction d'un article paru pour la première fois dans *Romance Philology* 11 (1958), pp. 345-355.

mots en *-r* et en *-l* que les oppositions entre /ɔ/ et /œ/ sont fréquentes (cf. *sol* ~ *seul*, *corps* ~ *cœur*, etc.).

3. Le problème du schwa ([ə])

Nous allons maintenant aborder l'épineux problème du schwa en français. Je ne prétends pas vous offrir une présentation définitive, complète et satisfaisante de la situation ; les phonologues se demandent aujourd'hui encore quoi en faire, les différences d'une personne à l'autre (et, pis encore, d'une région à l'autre) dans le timbre de ce son ainsi que dans son apparition ou son élision sont importantes ; bref, ce n'est pas simple.

3.1. Le problème terminologique

Commençons par le problème terminologique. Aucune appellation de ce son n'est satisfaisante. L'appeler « schwa » ne convient pas vraiment, car comme nous allons le voir tout à l'heure ce n'est pas nécessairement toujours de ce son qu'il s'agit des points de vue articulatoire et acoustique (en comparaison avec d'autres langues qui connaissent un véritable schwa). On l'a souvent appelé le « *e* caduc » ou « *e* muet », parce que dans certains mots il peut tomber, ne pas se prononcer (cf. *secret* prononcé [skʁɛ]), mais ce terme ne convient pas pour les mots où il se prononce obligatoirement (cf. *brebis*, *premier*, *pelage*). On a aussi parlé de « *e* instable », mais il n'y a aucune instabilité dans les mots où il tombe obligatoirement, à tout le moins dans la prononciation non méridionale (cf. *calepin*, *allemand*), ni dans les mots où il se maintient obligatoirement (v. ci-dessus). En versification, on l'a appelé le « *e* féminin », parce qu'il apparaît régulièrement à la finale de mots féminins, mais dans la diction moderne le schwa en position finale absolue ne se prononce plus jamais (sauf peut-être dans les chansons où *vie* a encore deux syllabes...). En outre, un *-e* graphique final peut bien sûr apparaître également à la fin d'un substantif masculin (*le pianiste*, *le graphique*, etc.).

3.2. Le problème phonétique

Enchaînons avec le problème strictement phonétique. Dans les cours d'introduction à la phonétique, on ne se casse pas la tête : vous apprenez bêtement dans les exercices de transcription ou de translittération que ce qui s'écrit <e>, en syllabe ouverte, sans accent graphique, se transcrit [ə] (et non [œ] ou [ø]). C'est ainsi qu'on transcrit <brebis> comme ceci : [brɛbi]. Exceptionnellement, d'autres graphies peuvent aussi se transcrire [ə] : <monsieur> [mɔsjø], <faisait> [fɛzɛ]. J'en profite pour vous faire remarquer en passant que ce [ə] peut tomber dans ces deux derniers mots ([mɔsjø], [fɛzɛ]), ce qui n'est pas le cas dans [brɛbi].

En théorie, ce que l'on appelle « schwa » en phonétique générale, et que l'on transcrit [ə] en alphabet phonétique international, devrait être une voyelle centrale d'aperture moyenne **non labialisée**. Il semblerait qu'une telle voyelle existe dans l'usage de certains francophones, ou ait déjà existé, mais il faut bien admettre que l'immense majorité des francophones prononce aujourd'hui une voyelle **arrondie**, c'est-à-dire labialisée, donc très proche de [œ] ou de [ø].

Les problèmes des francophones confrontés à des langues qui connaissent un véritable schwa, comme l'allemand, nous montrent bien que le nôtre n'en est pas un, si je puis dire. La voyelle finale atone d'un mot allemand comme *Tage* (« jours ») est perçue par les francophones tantôt comme un [œ], tantôt comme un [ɛ] (voire comme un [e], cf. les Suisses romands qui prononcent [nitʃe] pour *Nietzsche*, ou le cas d'Ernest Schüle, un linguiste suisse alémanique, qui avait francisé la graphie de son nom en... *Schulé* !). À vrai dire, considéré des stricts points de

vue articulatoire et acoustique, il semble que notre schwa soit prononcé par bien des locuteurs comme un [œ], c'est-à-dire comme une voyelle labialisée, articulée avec arrondissement labial. Concrètement, cela voudrait dire que la voyelle de l'article <le> se prononce de la même façon, chez bien des gens, que celle du nom <œuf>.

Chez d'autres locuteurs, la confusion aurait plutôt lieu avec la voyelle fermée [ø] ; en d'autres mots, ceux-ci ne distingueraient pas *je* de *jeu*, ou *ce* de *ceux*, ou *cela* de *ceux-là*, car ils prononcent dans tous les cas un [ø]. Est-ce à dire qu'il n'y aurait aucune différence entre les deux ? C'est là que ça se complique, et qu'on doit aborder pour la première fois cette année un problème qui ne concerne justement que le schwa, à savoir sa caractéristique tout à fait unique de pouvoir (ou même de devoir) disparaître dans certains contextes (contrairement à [œ] et à [ø], qui pour leur part ne s'élident jamais). Concrètement, cela veut dire que même si un locuteur prononce <je dis> et <jeudi> avec la même voyelle, seul <je dis> peut se prononcer [ʒdi] ; de même, <cela> peut devenir [sla] mais <ceux-là> restera toujours [søla]. Mais que penser de cas comme <peut-être> qui devient <p't-être>, ou <petit> qui devient <p'tit> ?

3.3. Le problème phonologique

3.3.1. Dans les contextes où l'élision est impossible

Dans des contextes où l'élision est impossible, y a-t-il lieu de concéder au schwa français une existence phonologique à part entière ? Prenons l'exemple des mots-outils qui peuvent se retrouver en position tonique, par exemple le pronom personnel *le* dans « *donne-le* » ou le pronom démonstratif *ce* dans la tournure « *et sur ce* ». Il est évident que dans ces contextes, une élision est impossible. On pourrait proposer pour ce cas de figure les trois interprétations phonologiques suivantes :

- *donne-le* /dɔnlœ/ ; *et sur ce* /esyksœ/. Cela nous amènerait d'ailleurs à corriger ce que nous avons dit au début de ce cours, à savoir que la voyelle antérieure labialisée mi-ouverte n'existait pas en syllabe finale ouverte ; en fait, il pourrait dans cette configuration y avoir opposition phonologique entre /ø/ et /œ/, dans la paire *sur ce* et *sur ceux* par exemple. De la même façon, le *leu* final de l'expression *à la queue leu leu* s'opposerait au *le* de *donne-le*.
- *donne-le* /dɔnlø/ ; *et sur ce* /esyksø/. Pour les locuteurs qui prononcent de toute façon une voyelle fermée en syllabe finale ouverte, il n'y a pas d'opposition possible et il faut donc noter un archiphonème – à supposer qu'ils distinguent entre *jeune* et *jeûne*, ou *veulent* et *veule* !
- sinon, il n'y a même pas d'archiphonème car il n'y a de toute façon jamais opposition ; nous aurions alors, phonologiquement, un simple phonème /ø/ dans toutes les positions : *donne-le* /dɔnlø/ ; *et sur ce* /esyksø/).

Pour des mots comme *premier* ou *brebis*, où la non-prononciation de la voyelle correspondant au <e> graphique entraînerait l'apparition d'une suite de consonnes considérée comme imprononçable en français, on ne voit pas ce qui s'oppose à une interprétation phonologique /pʁœmie/ et /bʁœbi/ (comme dans <abreuvoir> transcrit /abʁœvuaʁ/), ou /pʁømie/ et /bʁøbi/, voire /pʁømie/ et /bʁøbi/, selon le système phonologique de chaque locuteur.

Pour les mots du type de *calepin* ou *allemand*, dans lesquels le <e> graphique ne correspond jamais à quelque prononciation que ce soit (dans l'accent non-méridional), il faudrait en conséquence ne rien noter dans la transcription phonologique : /kalpɛ̃/, /almã/. Si un francophone

n'avait jamais vu comment s'écrit le mot *calepin*, il ne pourrait pas savoir qu'il s'écrit différemment de *alpin*, par exemple.

Pour des mots comme *dehors* ou *pelage*, où la non-prononciation du <e> graphique entraînerait une confusion avec un autre mot (respectivement *dors* et *plage*), on peut également proposer une transcription /dœOʁ/ et /pœlaʒ/ (ou /døOʁ/ et /pølaʒ/, ou /dØOʁ/ et /pØlaʒ/, selon le système phonologique de chaque locuteur).

3.3.2. Dans des contextes où l'élision est possible (mais pas obligatoire)

Le véritable problème (du point de vue de l'analyse phonologique) se pose avec tous ces mots (et ils sont nombreux) qui donnent lieu à une hésitation dans l'usage. On entend *secret* et *s'cret* ; *secrétaire* et *s'crétaire* ; *Besançon* et *B'sançon* ; *Genève* et *G'nève* ; *pelouse* et *p'louse*. La phonologie fonctionnaliste ne considère pas que nous avons affaire dans ces cas à un véritable phonème ; Martinet considère que le schwa ici n'a que la fonction d'un « lubrifiant » (c'est le terme qu'il emploie), qui facilite la prononciation des mots. Quant à la phonologie générative, dont on n'a pas parlé encore cette année mais qui n'a rien à voir avec la phonologie fonctionnaliste, elle se donne beaucoup de peine depuis plus d'une génération pour énoncer des règles qui tentent de rendre compte de tous les contextes dans lesquels apparaît ou n'apparaît pas le schwa dans la structure des mots français, mais comme le générativisme est inapte à rendre compte de la variation linguistique (ou ne s'en soucie pas le moins du monde, obnubilé qu'il est par le fantasme du « locuteur natif » idéalisé), et que le sort du schwa varie justement beaucoup selon tous les facteurs (temps, espace, société, type de discours, etc.), les descriptions ne sont jamais définitivement satisfaisantes.

Prenons l'exemple d'une séquence telle que « *je te le demande* ». Certains prétendent qu'on prononce le premier mais pas le deuxième, et ainsi de suite deux par deux. Cela donnerait : « *je t'le d'mande* ». Mais il est tout aussi possible de dire « *j'te l'demande* », voire « *j't'le d'mande* ».

3.4. Le schwa en français méridional

3.4.1. Maintien du schwa atone final et conséquences phonologiques

Je termine brièvement avec le cas du schwa en français méridional. Comme vous le savez, dans les vrais accents du sud, non influencés par la norme septentrionale, tous les schwas se prononcent. Cela veut dire, du point de vue phonologique, que la description est beaucoup plus simple. On peut poser pour plusieurs sous-systèmes phonologiques un seul phonème /ø/, qui selon les contextes se réalise phonétiquement [ø] (le plus souvent en syllabe ouverte) ou [œ] (le plus souvent en syllabe fermée), voire [ə] ou même [ɐ]. Cela fait d'ailleurs du français du sud une langue qui connaît deux types d'accentuation : oxytonique (mots accentués sur la dernière syllabe) et paroxytonique (mots accentués sur l'avant-dernière syllabe), contrairement au français non méridional qui ne connaît que l'accentuation oxytonique, par chute du schwa final post-tonique.

Cette caractéristique de l'accent du sud permet en outre de distinguer des paires de mots dont on aurait pu croire, a priori, qu'ils ne se distinguent pas par suite de l'absence de distinction phonologique entre certains phonèmes vocaliques : c'est le cas de la paire <mal> ~ <mâl>, qui se distingue tout de même malgré l'identité absolue des deux /a/, car le premier se prononce [mal], et le deuxième ['malø] (ou ['malœ], ['malə], voire ['malɐ]).

3.4.2. La distinction entre un *r* sourd et un *r* sonore suite à la chute du schwa

Martinet, dans *Le français sans fard* (p. 211), attire également notre attention sur un phénomène d'enrichissement phonologique dû à une interférence entre la prononciation du sud et celle du nord. Prenons les deux mots suivants :

- <port> [pɔʁ]
- <pore> [ˈpɔʁø]⁶ > [pɔʁ]

Dans le premier cas, le *r* final est assourdi dans la prononciation méridionale (d'où la présence du petit cercle souscrit dans la transcription phonétique). Dans le second cas, on observe d'abord une étape non affectée par la norme du français du nord, celle où la voyelle finale est encore prononcée, prononciation qui s'accompagne de l'usage d'un *r* sonore ; dans une deuxième étape, on observe que certains locuteurs, influencés par la norme septentrionale, font tomber la voyelle finale, mais maintiennent le caractère sonore du *r*. Du coup, les deux mots continuent d'être distincts, les deux *r* (sourd et sonore) entrant dans la corrélation de sonorité qui caractérise un grand nombre de phonèmes consonantiques du français.

⁶ Ou [pɔʁœ], [pɔʁə], voire [pɔʁɐ]. – À remarquer ici l'extrême importance de la notation de la place de l'accent, qui permet de distinguer entre *pore* et *poreux*.